

Statement

Secretary of
State for
External Affairs



Déclaration

Secrétaire d'État
aux Affaires
extérieures

93/19

TELLE QUE PRONONCÉE

DÉCLARATION

DE

L'HONORABLE BARBARA McDOUGALL,

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,

À L'OCCASION

DES RÉUNIONS DU PROGRAMME DES NATIONS UNIES

POUR L'ENVIRONNEMENT

DEVANT

LE GROUPE D'EXPERTS DE LA CONVENTION

SUR LA BIODIVERSITÉ

**MONTREAL (Québec)
Le 18 mars 1993**

Merci, Mesdames et Messieurs.

Nous nous réjouissons toujours d'accueillir des réunions internationales au Canada, mais celle-ci nous tient particulièrement à coeur. Nous avons été fiers du rôle de premier plan qu'a joué le Canada pour faire avancer les travaux de la Convention sur la biodiversité au cours du processus de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED). Et nous sommes heureux d'avoir maintenant l'occasion de poursuivre dans cette voie en vous accueillant ici à Montréal.

De fait, cette ville est un lieu idéal pour la tenue de ces réunions, et ce, non pas uniquement parce que Montréal est un hôte accompli et une ville d'envergure internationale.

Cette ville a été bâtie grâce à l'abondance des richesses biologiques. Les fourrures, l'agriculture et les produits forestiers ont contribué à l'édification de cette ville et de ce pays. Et ce processus se poursuit aujourd'hui. La base économique de Montréal comprend maintenant un important secteur pharmaceutique, lequel est également lié à notre richesse biologique.

Ce qui est vrai pour Montréal l'est aussi pour nombre de collectivités de ce pays. Et même si nous appuyons les travaux visant à préserver la diversité biologique pour sa valeur intrinsèque, cette démarche ne se résume pas simplement à une question d'altruisme et de préoccupation scientifique. C'est aussi une question d'économie, d'emplois. La biodiversité crée des avantages concrets pour les gens. Cette réalité renforce la position que nous avons adoptée sur les questions de biodiversité.

Ce soir, j'aimerais aborder la question de la biodiversité sous l'angle économique. D'aucuns s'objectent à ce que cette question soit fonction des emplois et des revenus. Je ne suis pas d'accord. Selon moi, la biodiversité est trop souvent un sujet de débat entre les personnes qui sont déjà convaincues de ses bienfaits. Afin d'accroître la compréhension et d'élargir le soutien, il sera nécessaire de faire ressortir la relation entre la continuité de la biodiversité et l'amélioration de la situation économique de l'être humain.

L'histoire économique du Canada est puisée à même nos richesses biologiques. Bien que notre économie soit aujourd'hui hautement industrialisée et qu'elle dispose d'un secteur des services très développé, une grande partie de notre richesse nous vient de nos ressources biologiques.

Soixante-dix milliards de dollars par an. Cette somme représente la valeur des avantages que les Canadiens ont tirés de nos ressources biologiques, selon une étude du gouvernement fédéral. Ce chiffre est calculé en tenant compte de nombreux facteurs,

mais l'argument est frappant. La biodiversité contribue à notre bien-être économique de bien des façons. Par exemple, la contribution des activités touchant la faune au Canada à notre produit intérieur brut (PIB) se monte à 6,5 milliards de dollars. Mais, sans la diversité biologique et les habitats nécessaires, le gros de ces revenus disparaîtrait, des emplois seraient perdus et le potentiel de croissance de l'avenir s'évaporerait.

De nouvelles industries se développent, qui dépendent de la préservation de notre patrimoine biologique. Au Canada, nous savons que l'image de notre pays sur la scène internationale est liée à notre patrimoine naturel. Des personnes vivant aussi près de nous qu'aux États-Unis viennent au Canada dans l'espoir de trouver un paradis naturel qui n'est pas déparé, chose qui n'existe plus depuis longtemps dans leur propre pays. En réponse, le Canada dispose d'une industrie du tourisme écologique en rapide croissance qui génère déjà plus d'un demi milliard de dollars par an.

La croissance de cette industrie est un des moyens d'accorder une valeur concrète à la diversité biologique, en particulier dans les régions où les personnes ont besoin de trouver de nouvelles sources d'emplois.

L'établissement du lien entre nos préoccupations environnementales, et leurs conséquences pour l'économie, a constitué un aspect fondamental de notre démarche vis-à-vis de la CNUED.

La preuve concrète est très près de nous, soit sur la côte Atlantique. Pendant plus de 500 ans, la pêche a été pratiquée sans discontinuer dans ces eaux. Cette année, presque personne n'y pêche. Nous avons imposé un moratoire sur la pêche de la morue du Nord, qui touche pratiquement toute la côte Est. Nous avons pris cette mesure afin de permettre à l'espèce de se repeupler, parce que le risque de destruction d'un important écosystème était très élevé.

C'est un écosystème qui englobe aussi les êtres humains. La crise de la pêche de la morue du Nord a mis au chômage environ 20 000 pêcheurs et travailleurs d'usines canadiens. Des milliers d'autres habitants de la région ont également été touchés. Plus de 400 collectivités dépendent de cette ressource et elles ont appris au premier chef qu'il importait de préserver des régions naturelles biologiquement saines. Elles ont fini par comprendre que les ressources biologiques doivent être sauvegardées pour longtemps.

Nous n'en sommes pas arrivés là en un jour. Les signes avant-coureurs étaient clairs et nous nous sommes attachés à prévenir cette crise en intervenant aux niveaux intérieur et international. Nous avons insisté principalement sur l'arrêt de

la surpêche qui se pratique sans distinction dans les eaux à l'extérieur de la zone de 200 milles du Canada.

Nous avons participé à la CNUED, déterminés à veiller à ce que bon ordre soit mis en haute mer. En fin de compte, grâce à l'appui soutenu de douzaines d'autres pays, nous avons réussi à obtenir un engagement de tenir une conférence internationale dans le but de mettre en oeuvre les dispositions de l'Agenda 21, en ce qui concerne le droit de la mer, sur les stocks chevauchants et grands migrateurs. Nous voulons un régime de gestion fondé sur le développement durable et non sur une réflexion à court terme. Nous voulons un régime de gestion qui assure la création d'emplois permanents et favorise un écosystème sain.

Grâce aux négociations, nous sommes en bonne voie d'obtenir ce résultat. Mais des milliers de personnes au Canada et dans d'autres pays où se pratique la pêche restent dans l'expectative parce que nous n'avons pas respecté les règles de nos rapports bénéfiques à long terme avec un écosystème sain.

Les Grands Bancs de Terre-Neuve, cette partie de l'océan incroyablement fertile, retrouveront peut-être leur ancienne vigueur. La diversité biologique de cette région se régénérera peut-être. Mais, ils servent aujourd'hui d'exemple flagrant de l'impossibilité d'exploiter abusivement des écosystèmes productifs de façon durable. Ils nous rappellent que notre bien-être économique à long terme est lié à notre gestion de l'environnement.

Ce lien entre les écosystèmes productifs, les avantages économiques et les fonctions de régisseur s'applique aussi aux forêts canadiennes. Les forêts couvrent la moitié des terres du Canada et représentent environ 10 p. 100 des terres boisées du monde entier. La contribution de notre industrie forestière au produit intérieur brut (PIB) se monte à 20 milliards de dollars. Cette industrie a considérablement amélioré ses pratiques en vue d'atténuer l'incidence de ses activités sur l'environnement. L'époque où des forêts entières étaient abattues sans penser à l'avenir est révolue depuis longtemps. Nous souhaitons qu'il en soit de même partout dans le monde.

Lors de la CNUED, nous avons convenu, après un long et difficile débat, d'une déclaration de principes sur les forêts. Cette déclaration se fonde sur la conviction que l'utilisation à bon escient des forêts permet en permanence de créer des emplois et d'assurer la prospérité.

Au Canada, environ 350 collectivités dépendent des forêts. L'industrie forestière emploie directement et indirectement à peu près 670 000 personnes. Ces emplois dépendent du maintien de forêts saines. Les personnes qui travaillent dans nos forêts comprennent que la préservation de la diversité biologique

n'entraîne pas uniquement des avantages d'ordre général. Il n'est pas question uniquement de valeur intrinsèque. C'est le maintien des emplois et la survie des collectivités à long terme qui est en jeu ici.

Tous les ordres de gouvernement au Canada et l'industrie forestière elle-même se sont engagés à tout faire pour que la richesse des forêts reste dans notre patrimoine pour toujours. Nous prenons des mesures en vue de collaborer avec d'autres pays par l'intermédiaire de notre Programme des forêts modèles afin d'améliorer les procédés de gestion des forêts, de sorte qu'ils puissent, eux aussi, récolter les mêmes bénéfices.

Je voudrais faire remarquer que les avantages vont souvent bien au-delà du bois ou du papier. Notre propre côte du Pacifique en fournit un des meilleurs exemples. Notre industrie forestière ne s'est jamais intéressée à l'if de l'Ouest, car cet arbre n'est pas très haut et son tronc a tendance à se tordre. Toutefois, nous avons maintenant découvert que son écorce contient un composant, le taxol, qui semble se révéler un important agent de lutte contre le cancer du sein, des ovaires et des poumons. Soudainement, en l'espace de quelques mois, cet arbre est sorti de sa quasi-inutilité et a maintenant une très grande valeur en termes économiques.

Certains écologistes blâment à l'idée d'utiliser des outils économiques afin d'encourager la sauvegarde de la diversité biologique. En ne tenant aucun compte de l'intérêt personnel, ils laissent à l'écart pour toujours l'un des outils les plus puissants. Leur croyance dans les pouvoirs de l'altruisme est bien fondée, mais la plupart des écosystèmes ne seront pas sauvés uniquement grâce à l'altruisme.

En trouvant la façon de s'assurer que les personnes, les collectivités et les États disposent des moyens raisonnables et légitimes de posséder et de tirer avantage du potentiel économique de leurs écosystèmes, nous pouvons faire beaucoup pour sauvegarder la diversité biologique. Le fait de reconnaître cette réalité constitue un important point de la convention.

Nous sommes convaincus que, pour préserver la biodiversité, les êtres humains doivent reconnaître l'intérêt que cela représente pour eux. Si cet intérêt est l'attente d'avantages économiques durables, nous pourrions alors enregistrer davantage de succès que par l'entremise d'engagements internationaux pris avec les meilleures intentions.

Il nous faut des outils qui mettent en évidence un fait important. La préservation de la diversité biologique importe dans une grande mesure au bien-être économique des êtres humains. Nous ne pouvons remplacer tout ce que la nature nous donne en cadeau. Nous ne pouvons comprendre les relations qui existent

dans les mélanges complexes d'espèces sur lesquelles nous comptons pour notre pain quotidien. Nous ne pouvons nous attendre à ce que les gens prennent les mesures nécessaires pour préserver la diversité à moins de leur montrer les avantages qu'ils peuvent aussi en tirer.

Je reconnais que l'économie n'est pas le seul outil dont nous disposons pour atteindre notre objectif de sauvegarde de la diversité biologique. Mais la plus importante réalisation de la CNUED a été d'établir le lien entre nos besoins environnementaux et économiques.

Les gens comprennent vraiment qu'ils font partie d'un réseau d'espèces bien plus vaste. L'essence du développement durable est la même à Montréal que dans un village de forêt ombrophile. Nous devons puiser dans nos écosystèmes et leurs ressources d'une façon qui permet une utilisation pertinente et un équilibre à long terme.

Nous devons encourager les gens à comprendre l'intérêt à long terme qu'ils ont dans la biodiversité, et à préserver cette diversité.

Je vous souhaite des discussions constructives au cours des prochains jours. Je suis heureuse de voir que le Canada continue de jouer un rôle de chef de file dans ce processus, et nous nous engageons à poursuivre dans cette voie.

Merci.